



## **Demande de subvention**

**Dans le cadre de l'appel à projets pour des résidences EAC au sein d'écoles primaires de la Ville de Bordeaux dans le cadre de projets d'Education Artistique et Culturelle (EAC) pour l'année scolaire 2023-2024**

### **- ATTESTATION SUR L'HONNEUR -**

#### **CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN**

Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État

Décret n° 2021-1947 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609>

La signature de ce contrat, par lequel les associations et les fondations s'engagent à respecter les principes de la République, est obligatoire pour toute demande de subvention déposée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La structure signataire de ce contrat doit veiller à ce que ce contrat soit respecté par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles.

Elle doit informer ses membres qu'elle a souscrit ce contrat notamment par un affichage dans ses locaux ou une mise en ligne sur son site internet, si elle en dispose.

#### **DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS :**

**16 octobre 23h59**

**à retourner impérativement de façon numérique accompagné des pièces jointes par le biais du formulaire d'envoi sur le site de la Ville de Bordeaux : [www.bordeaux.fr](http://www.bordeaux.fr)\***

\* [www.bordeaux.fr](http://www.bordeaux.fr) ; dans la rubrique « Pratique », choisir « Vie associative », puis « Vous êtes une association (suite) », puis « Financement ».

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie et signée pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'organisme, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci (page 4).

Je soussigné(e), (NOM et Prénom) :

représentant(e) légal(e) de l'organisme :

- certifie que l'organisme est à jour de ses obligations administratives<sup>1</sup>, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- certifie que l'association ou la fondation **souscrit au contrat d'engagement républicain** annexé au décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ; <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609>  
*La signature de ce contrat, par lequel les associations et les fondations s'engagent à respecter les principes de la République, est obligatoire pour toute demande de subvention déposée à partir du 1er janvier 2022. La structure signataire de ce contrat doit veiller à ce que ce contrat soit respecté par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles. Elle doit informer ses membres qu'elle a souscrit ce contrat notamment par un affichage dans ses locaux ou une mise en ligne sur son site internet, si elle en dispose.*
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- certifie être conscient de l'impact de toute manifestation publique sur l'environnement et engage la structure dont je suis responsable, à respecter les principes d'une conduite éco-citoyenne ainsi que les engagements pris au sein de ce dossier (cf engagements développement durable) ;
- demande dans le cadre de ce dossier : une subvention totale de  €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire ou postal de l'organisme :

Nom du titulaire du compte				
Banque				
RIB	Code Banque /Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé

Fait, le

à

Signature

## Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

<sup>1</sup>Déclaration de changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.

## Engagements en faveur de la transition écologique et sociale

Organisme :

Merci d'indiquer ci-dessous les engagements que vous prenez (oui/non)

DANS LE CADRE DU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ORGANISME		O / N
<b><u>PROMOUVOIR L'ACTIVITE DE L'ORGANISME</u></b>	par voie électronique	
	limiter la diffusion papier	
	sur papiers recyclés ou éco-labellisés	
	par autres moyens ( <i>précisez</i> ) :	
<b><u>MAITRISER LES CONSOMMATIONS</u></b>	éviter les groupes électrogènes	
	limiter le chauffage et la climatisation	
	recourir à des éclairages basse-consommation	
	limiter les consommations d'eau et d'énergie	
<b><u>PRIVILEGIER LES PRODUITS ECO-RESPONSABLES</u></b>	en juste quantité et/ou réutilisables	
	biodégradables	
	de provenance locale	
	bio ou issus du commerce équitable	
<b><u>GERER LES DECHETS</u></b>	en matériaux recyclés ou éco-conçus (équipements)	
	mettre en place un tri sélectif	
	respecter les jours de collecte	
	prévenir les services municipaux pour les encombrants	
<b><u>BANNIR LE PLASTIQUE A USAGE UNIQUE</u></b>	utiliser les produits alternatifs au plastique (pour les contenants alimentaires, les boissons etc...)	
<b><u>SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT</u></b>	former les intervenants à la démarche	
	informer les participants des bonnes pratiques	
	communiquer sur les mesures prises	
<b><u>AMELIORER LA SOLIDARITE ET LA CITOYENNETE</u></b>	faciliter l'accès des personnes handicapées	
	faciliter l'accès des publics en difficulté	
	favoriser la mixité sociale ou générationnelle	
	développer des partenariats locaux	
EN CAS D'ORGANISATION D'UN EVENEMENT		O / N
<b><u>CHOISIR UN SITE</u></b>	de taille adaptée	
	sécurisé ou aisément sécurisable	
	à proximité du public	
	accessible en transports en commun	
<b><u>FACILITER LE TRANSPORT</u></b>	doté des fluides nécessaires (électricité, eau, gaz,...)	
	inciter à utiliser les transports en commun	
	inciter à utiliser le vélo et autres déplacements doux	
	organiser un dispositif de transport en groupe	
<b><u>GERER LES DECHETS</u></b>	éviter les emballages superflus	
	installer les poubelles/conteneurs nécessaires	
	poser des cendriers visibles et accessibles	
	prévoir l'enlèvement des déchets	
<b><u>BANNIR LE PLASTIQUE A USAGE UNIQUE</u></b>	utiliser les produits alternatifs au plastique (pour les contenants alimentaires, les boissons etc...)	
<b><u>REDUIRE LES NUISANCES</u></b>	mesurer le niveau sonore de la manifestation	
	sensibiliser le public au respect du voisinage	
	rendre le site prêt dans son état d'origine	
<b><u>FAIRE APPEL A DES ECO-SERVICES</u></b>	pour louer des gobelets, des toilettes sèches, de la vaisselle recyclable...	

	pour promouvoir et effectuer un tri sélectif des déchets	
<b>ADRESSER UN ECO-BILAN * DE VOTRE EVENEMENT</b> , le cas échéant	à la direction en charge du financement et du suivi de votre demande *Grille indicative ECO BILAN DE VOTRE EVENEMENT téléchargeable sur Bordeaux.fr	

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

# POUVOIR DONNÉ AU SIGNATAIRE

**A compléter uniquement dans le cas où le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'organisme.**

Je soussigné(e), (NOM et Prénom) :

en ma qualité de :

de l'organisme :

domiciliée :

donne pouvoir à (NOM et Prénom) :

en sa qualité de :

pour la signature de ce dossier.

Fait, le  à

<b>Signature du mandant</b> (précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)	<b>Signature du mandataire</b> (précédée de la mention manuscrite « bon pour acceptation »)
---	--